



Distr.: GÉNÉRALE
E/ECA/CODI/4/29

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**FRANÇAIS
Original: ANGLAIS**

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Quatrième réunion du Comité de l'information
Pour le développement (CODI IV)**

Addis-Abeba, Éthiopie
23 – 28 Avril 2005

**Rapport sur le suivi des recommandations du sous-
comité statistique de la troisième réunion du
Comité de l'Information pour le
Développement(CODI)**

Table des matières

1	Introduction	2
2	Suivi des activités	2
2.1	Statistique et gouvernance	2
2.2	Rapports-pays	3
2.3	La mise en oeuvre du SCN 1993	3
2.4	Établissement du Comité consultatif sur la Statistique en Afrique (ABSA).....	4
2.5	Le groupe de travail sur Statistique et gouvernance.....	5
2.6	Les activités statistiques de la CEA.....	5
2.7	Questions diverses	6
3	Conclusion	6

1 Introduction

1. La troisième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI)¹ s'est tenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à Addis-Abeba, du 12 au 15 mai 2003, précédée d'un atelier sur "Statistique et gouvernance" organisé le 11 mai 2003 et suivi d'une réunion destinée au lancement formel du Comité consultatif sur la Statistique en Afrique (ABSA)² le 16 mai 2003. La réunion a examiné et pris des mesures sur les points suivants:

- Statistique et gouvernance
- Les rapports des pays
- Le système de comptabilité nationale de 1993 (SCN)
- La création du Comité consultatif sur la statistique en Afrique (ABSA)
- Le groupe de travail sur Statistique et gouvernance
- Les activités statistiques à la CEA
- Quelques questions diverses

2. Le sous-comité de statistique a invité le secrétariat à entreprendre un certain nombre d'activités relatives au développement de la statistique dans la région. Le présent document fait le point sur la mise en œuvre de ces activités, les difficultés rencontrées ainsi que les mesures correctrices envisagées pour mieux atteindre les objectifs du sous-comité de statistique.

2 Suivi des activités

2.1 Statistique et gouvernance

3. Sous ce point de l'ordre du jour, le sous-comité statistique a examiné et fait des recommandations sur: (i) le concept de gouvernance, les domaines connexes, les méthodologies pour évaluer la bonne gouvernance et ses applications; (ii) la façon dont les instituts nationaux de statistique (INS) peuvent jouer un rôle dans les questions de gouvernance sans perdre leur crédibilité; (iii) la nécessité d'instaurer un mécanisme africain de revue par les pairs pour les systèmes statistiques nationaux; (iv) la nécessité de l'appropriation, de la responsabilisation, de la participation et des processus multidisciplinaires.

¹ CODI est le sigle anglais de *Committee on Development Information*

² ABSA est le sigle anglais de *Advisory Board on Statistics in Africa*

4. Le secrétariat n'a pas été en mesure de réaliser les recommandations faites sur ce point de l'agenda en raison des contraintes liées aux ressources financières et humaines. Néanmoins, le secrétariat a élaboré un projet de cadre conceptuel concernant la revue par les pairs des systèmes statistiques nationaux, qui peut être considéré comme une contribution à la confection d'un document de projet à soumettre aux partenaires pour la mobilisation de ressources financières nécessaires.

2.2 Rapports-pays

5. Le sous-comité a noté le nombre limité de pays qui ont respecté l'engagement pris lors de la réunion de CODI II ("La réunion *invite* les instituts nationaux de statistique des États membres à soumettre, à la CEA, leurs rapports-pays de l'année antérieure vers la fin juin de chaque année") et conseille vivement les INS de: (i) préparer et envoyer les rapports-pays, bien à l'avance, au secrétariat de la CEA afin de permettre des échanges fructueux d'expériences; (ii) faire un rapport des activités des autres composantes de leurs systèmes statistiques nationaux; (iii) poster leurs rapports d'activités sur leurs sites web. Par ailleurs, le sous-comité invite instamment la CEA à: (i) préparer un format standard de rapport; (ii) compléter les rapports-pays avec les profils-pays; et (iii) faire la synthèse des rapports et sélectionner des pays qui pourraient faire des présentations sur leurs bonnes pratiques; (iv) les centres de formation statistique sont également invités à rendre compte de leurs activités.

6. Depuis la dernière réunion du sous-comité, seuls six INS ont fait parvenir leurs rapports-pays, suivant le format qui leur a été envoyé par la CEA.

7. Les recherches sur Internet indiquent que huit INS de pays francophones et deux de pays anglophones, parmi les INS³ qui disposent de sites Web, ont posté leurs rapports annuels d'activités.

8. En conclusion, il serait indiqué de reconduire la plupart des recommandations de cette rubrique, étant donné qu'elles n'ont pas été entièrement mises en œuvre.

2.3 La mise en œuvre du SCN 1993

9. Le sous-comité a noté les contraintes relatives aux ressources humaines au secrétariat de la CEA qui ont empêché la Commission d'entreprendre une évaluation approfondie de la mise en œuvre du SCN 1993, mais a pu donner une vue d'ensemble sur les activités entreprises par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

³ A la date du 31 mars 2005, 42 INS disposent d'un site Web.

(AFRISTAT) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans ce domaine. Le sous-comité a recommandé: (i) qu'une stratégie de mise en œuvre soit adoptée au niveau des pays; (ii) que les gouvernements africains allouent des ressources financières et humaines aux INS pour la mise en œuvre du SCN 1993; (iii) que des formations spécialisées soient encouragées pour faciliter la mise en œuvre du SCN.

10. Depuis la réunion de CODI III, la CEA a entrepris son enquête habituelle sur l'évaluation du SCN 1993 en Afrique. Les détails sur le contenu du rapport figurent dans un document à présenter pendant la réunion de CODI IV. Néanmoins, il importe de noter que quelques pays ont non seulement compilé la série minimale de données requises mais également la série de données recommandées, y compris les comptes nationaux trimestriels et les comptes satellites. De plus, on note des bonnes pratiques qu'il serait intéressant de partager:

- la collaboration entre la banque centrale de l'Afrique du Sud et *Statistics South Africa* sur la compilation des comptes du secteur financier et du produit intérieur brut (PIB) par type de dépenses. Historiquement, c'est la banque centrale de l'Afrique du Sud qui était en charge de l'élaboration des comptes nationaux;
- la base de données relative à la taxe à la valeur ajoutée (TVA) localisée au département des impôts est directement accessible par le personnel qualifié de *Statistics South Africa* depuis 1990;
- la compilation annuelle des comptes nationaux à l'aide du logiciel ERE-TES par l'INS du Cameroun qui complète, régulièrement, les six étapes du logiciel pendant que d'autres INS stagnent toujours à la première étape depuis plusieurs années. Il importe de noter que le Cameroun est le premier pays africain à avoir mis en œuvre ERE-TES au début de l'année 1990 avec le support de EUROSTAT et d'AFRISTAT.

2.4 Établissement du Comité consultatif sur la statistique en Afrique (ABSA)

11. Le sous-comité a examiné le projet de termes de référence du Comité consultatif sur la statistique en Afrique et recommandé que: (i) le comité soit mis en place immédiatement après la réunion de CODI III; et (ii) face à la demande croissante de statistiques, ABSA devrait mettre au point une stratégie pour accélérer le développement de la statistique en Afrique.

12. La CEA a organisé la réunion de lancement de ABSA le 16 mai 2003 juste après la réunion de CODI III. La première réunion de ABSA s'est tenue du 10 au 11 mai 2004. L'objet principal de cette dernière réunion a été de discuter de deux documents préliminaires intitulés respectivement "Le développement de la statistique en Afrique: Un cadre stratégique " et "La statistique à la CEA: Un cadre d'action". Les détails sur la

participation et le déroulement de cette réunion figurent dans un rapport qui sera présenté lors de la réunion de CODI IV.

13. Cependant, la CEA a senti la nécessité de prendre l'avis des parties prenantes du Forum sur le développement de la statistique en Afrique (FASDEV)⁴ nouvellement créé, pour le document sur le cadre stratégique. Le Forum, tout en félicitant la CEA pour ses efforts, a estimé que le document nécessitait d'être révisé pour permettre aux différents partenaires de se retrouver dans le cadre stratégique. En définitive, le Forum a retenu de contribuer à la production d'un Cadre stratégique régional de référence, sous la coordination de la CEA, qui serait basé sur le projet de document présenté et les commentaires émis, et qui serait dans la ligne du Plan d'action de Marrakech sur la Statistique (MAPS)⁵. Ce processus est en cours et se terminera par une réunion prévue en octobre 2005 qui regroupera non seulement tous les membres de FASDEV mais aussi probablement, tous les directeurs des INS africains.

2.5 Le Groupe de travail sur statistique et gouvernance

14. Le sous-comité a constaté l'importance de l'implication des INS dans le processus électoral au niveau des pays et a recommandé que les INS jouent un rôle effectif dans le processus électoral en fournissant aux services gouvernementaux en charge des élections, les données nécessaires à assurer une organisation régulière du processus sans pour autant violer les principes de confidentialité statistique.

15. Cette recommandation est adressée aux INS qui pourront, à leur convenance, rapporter ce qui aura été fait dans leurs pays d'origine.

2.6 Les activités statistiques de la CEA

16. Le sous-comité note que le taux élevé de postes vacants dans l'Équipe statistique a affecté le programme de mise en œuvre, induit un déclin de la fonction statistique à la CEA, et contribué à la perte par la CEA de son rôle dirigeant en matière de promotion du développement statistique dans des domaines tels que la comptabilité nationale et les domaines connexes.

17. La principale recommandation du sous-comité a été d'inviter la CEA et ABSA à mettre au point des propositions concrètes sur la manière la plus idoine de procéder au renforcement de la fonction statistique à la CEA et de recruter plus de professionnels de

⁴ FASDEV est le sigle anglais de *Forum on African Statistical Development*

⁵ MAPS est le sigle anglais de *Marrakech Action Plan on Statistics*

divers profils pour la mise en œuvre efficiente de tout programme qui serait élaboré à l'avenir.

18. Par rapport à cette recommandation, on peut noter que le secrétariat (i) a recruté trois consultants pendant une période de six à onze mois et trois professionnels permanents; et (ii) a préparé les documents mentionnés ci-dessus et les a soumis à ABSA lors de sa deuxième réunion.

19. Malheureusement, en raison de contraintes programmatiques, la CEA n'a pas été en mesure de prendre en considération les propositions faites sous la rubrique "Éléments de programme" du document intitulé "La statistique à la CEA: un cadre d'action". Néanmoins, la CEA devrait profiter d'une possible disponibilité de ressources extrabudgétaires pour mettre en œuvre certaines de ces activités. Par exemple, le projet sur "Le renforcement des capacités des systèmes statistiques africains à générer des données désagrégées selon le sexe en support aux politiques, à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" financé par le Compte pour le développement des Nations Unies, sera mis en œuvre conjointement par l'Équipe statistique et le Centre africain sur le genre et le développement (CAGED), pendant le biennium 2006-2007.

2.7 Questions diverses

20. Le secrétariat a informé le sous-comité sur le fait que des étudiants et de jeunes diplômés du Centre de formation statistique basé à Abidjan, aient séjourné, à la CEA, respectivement pendant trois et neuf mois. Ils ont travaillé sur les questions de pauvreté en utilisant les données d'enquêtes effectuées auprès des ménages. L'Équipe statistique continuera d'offrir les possibilités de stage aux étudiants, si les moyens budgétaires le permettent.

3 Conclusion

21. Quelques-unes des recommandations les plus importantes de la troisième réunion du sous-comité de statistique n'ont pas pu être réalisées en raison de contraintes liées aux ressources financières et humaines. Néanmoins, des dispositions ont été prises pour élaborer des projets opérationnels et mobiliser des ressources extrabudgétaires afin de mettre en œuvre certaines des activités identifiées dans le document "Statistique à la CEA: un cadre d'action".